

ASPCRF - COPEF

CPDP EXTENSION DU TRAMWAY À PARIS (T3 - TRAMWAY DES MARÉCHAUX)

EN MARGE DU TRAMWAY T3, LA PETITE CEINTURE

L'ASPCRF et le COPEF ont exprimé, dans leur cahier d'acteur respectif et lors de leurs interventions au cours de la séance de la CPDP du 26 avril, leur point de vue sur la ligne de tramways T3 et ses extensions, destinée à assurer une desserte de voisinage le long du boulevard des Maréchaux.

Ils ont également exposé leur point de vue sur la ligne ferroviaire de Petite Ceinture et sa potentialité à permettre d'assurer une desserte rapide du type tramway express ou RER, plus complémentaire que concurrentielle de la ligne de tramways T3, permettant ainsi de répondre à des attentes non satisfaites par le tramway dans les quartiers périphériques à forte densité de population et d'équipements.

Cette simple constatation exige que soit examinée avec attention la situation et les conditions de réhabilitation de la Petite Ceinture, et donc qu'aucune aliénation - même présentée comme temporaire et réversible - n'intervienne avant la réalisation de cette étude approfondie de développement. Cette position correspond d'ailleurs à la recommandation N° 19 du rapport de la Commission d'Enquête Publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Paris (classement de l'ensemble de la plate-forme de la Petite Ceinture ferroviaire en zone UGSU).

Cependant, au cours des différentes séances de la CPDP sur les extensions du tramway T3, il est apparu que la situation réelle et les potentialités de la Petite Ceinture étaient mal appréhendées par certains représentants des corps constitués.

Aussi l'ASPCRF et le COPEF estiment qu'une Commission Particulière du Débat Public sur la réhabilitation et le développement de la Petite Ceinture ferroviaire devrait être très rapidement instituée. Ces deux associations prient instamment M. le Préfet Hubert BLANC, Président de la CPDP sur l'extension du tramway T3, de bien vouloir intervenir en ce sens auprès de la CNDP et des autorités concernées en appuyant leur démarche.

J.E. TERRIER
Président de l'ASPCRF

S. ZALKIND
Président du COPEF